

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE TROIS MARS

A LA REQUETE DE :

La Société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, CIFD, venant aux droits de la Société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE, en vertu d'un acte de fusion acquisition publié le 27 mai 2016, Société Anonyme au capital de 124 821 566 euros, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le numéro 379 502 644, ayant son siège social 26-28, rue de Madrid, PARIS 8^{ème}, ayant pour avocat constitué Maître Cécile TURON, avocat au barreau des HAUTS-DE-SEINE, demeurant 1, rue des Deux Gares, à RUEIL-MALMAISON, au cabinet duquel il fait élection de domicile,

LAQUELLE M'EXPOSE :

- Qu'elle a fait délivrer un commandement de payer à Madame Kahina AIT CHERIF, de nationalité française, née à Marseille le 14 juillet 1981, mariée à VILLENEUVE LA GARENNE (HAUTS-DE-SEINE) le 29 juin 2012 avec Monsieur ANSAR Ahmad et divorcée le 11 janvier 2016, non remariée et demeurant à AULNAY-SOUS-BOIS, 51, avenue Anatole France,
- Que la débitrice est en fait sans domicile connu,
- Que ne sachant pas les conditions d'occupation, il a été pris une ordonnance aux fins de pouvoir procéder au descriptif,

DEFERANT A CETTE ORDONNANCE,

Je, Arnaud AYACHE, Huissier de justice, membre de la SCP Joël LEROI, Philippe WALD, Fabrice REYNAUD, Arnaud AYACHE, Fabien TOMMASONE, titulaire de deux offices d'Huissiers de Justice Associés près les cours d'appel de Paris et Versailles, exerçant en l'office de Nanterre, 12 avenue du général Gallieni

certifie m'être transporté ce jour, TROIS MARS DEUX MILLE VINGT ET UN, à 9 h 00, au 25, avenue du Ponant, à VILLENEUVE-LA-GARENNE, où là étant :

J'ai constaté ce qui suit :

A – LOCALISATION DU BIEN

Après enquête le 25 n'existe pas. Il s'agit en fait du 25/27, 2^{ème} bâtiment sur la gauche au 2^{ème} étage, appartement n° 104, après avoir pris des renseignements.

Le bien est proche de toutes commodités, école, commerces, centres sportifs, parcs, quais de seine.

L'immeuble se trouve avenue du Ponant, avec autour un ensemble récent « APOLONIA » et proche de toutes commodités.

B – DESCRIPTION DU BIEN

L'appartement se décompose en une entrée, un grand séjour, un couloir de circulation, deux chambres, une salle d'eau, un cabinet d'aisance.

On accède depuis le couloir par une porte en bois renforcée par une plaque métallique.

Entrée :

Le sol est revêtu d'un parquet flottant.

Les murs sont recouverts de petits habillages type pierres.

On accède depuis cet endroit à la partie nuit, le séjour cuisine ou le cabinet d'aisance.

Cabinet d'aisance :

Une porte en bois avec poignées et serrure.

Le sol est revêtu d'un carrelage avec habillages type pierres.

Une cuvette de toilettes avec sa chasse d'eau attenante.

Une VMC.

Une installation électrique en plafonnier.

Séjour :

Parquet flottant.

Les murs sont recouverts de peinture.

Plafond peint.

Une installation électrique au plafond.

Présence d'une cuisine aménagée en mauvais état.

Présence également d'une chaudière de marque FRISQUET.

La pièce est aérée et éclairée par une porte-fenêtre, ouverture à double battant, à la française, double vitrage, donnant sur un balcon.

Une fenêtre, ouverture à un battant, donnant sur la partie cuisine, double vitrage.

Partie nuit :

Accès depuis l'entrée par le couloir de circulation desservant les deux chambres et la pièce d'eau.

Parquet flottant au sol.

Habillages type pierres au mur.

Plafond peint.

Une installation électrique en plafonnier.

Il est présent une penderie.

Salle d'eau :

Accès au fond du couloir par une porte en bois avec poignée.

Le sol est revêtu d'un carrelage.

Présence d'une grande douche avec protection carrelée. L'ensemble est sale.

Un lavabo avec robinet-mitigeur.

Un meuble en dessous cassé.

Un convecteur électrique chauffe-serviette non testé.

La peinture est dégradée.

Une installation électrique en plafonnier.

Une VMC.

Première chambre :

Accès par une porte en bois.

Le sol est revêtu d'un parquet flottant.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

La pièce est aérée et éclairée par une fenêtre, ouverture à simple battant à la française avec store mécanique et un panneau vitré en dessous. La poignée est cassée, mais peut s'ouvrir.

Des percements dans la cloison.

Un chauffage.

Deuxième chambre :

Accès par une porte en bois.

Le sol est revêtu d'un parquet flottant un peu dégradé.

Les murs sont recouverts d'une peinture dégradée, ainsi que le plafond.

La pièce est aérée et éclairée par une fenêtre, ouverture à simple battant à la française, avec store mécanique et un panneau vitré en dessous.

Un chauffage.

La chaudière sert au chauffage et à l'eau chaude.

Nous nous rendons ensuite, au -1 :

La place n° 12 est occupée par une CLIO immatriculée AZ-267-TW.

Un ravalement de façade est en cours.

Sur la rue, les immeubles passent du 23 au 27/29.

L'immeuble se situe bien au n° 29.

Les façades sont en cours de rénovation.

C – OCCUPATION DU BIEN

L'appartement est vide. Il n'y a plus de meuble important, plus de lit, de vêtements ou d'aliments.

Il semble qu'il y ait eu un déménagement et que quelques meubles soient laissés abandonnés dans l'appartement, notamment un système d'alarme VERISURE.

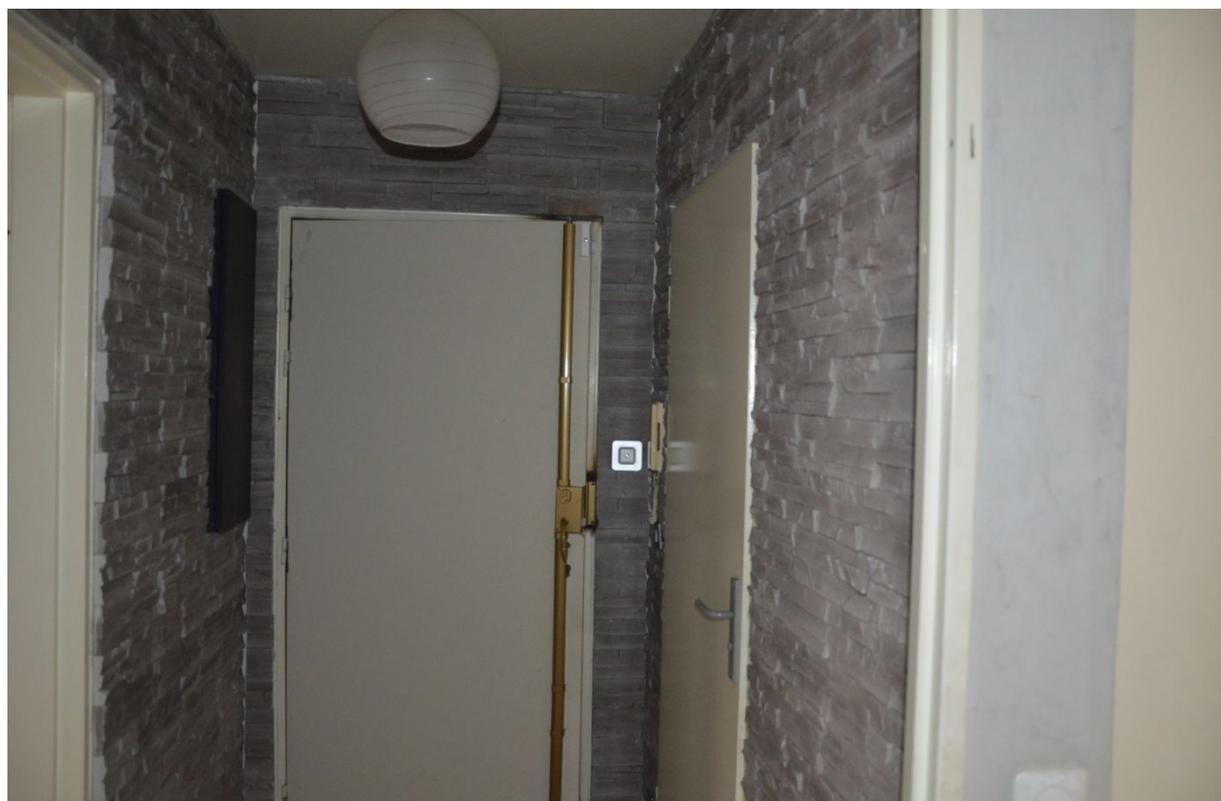
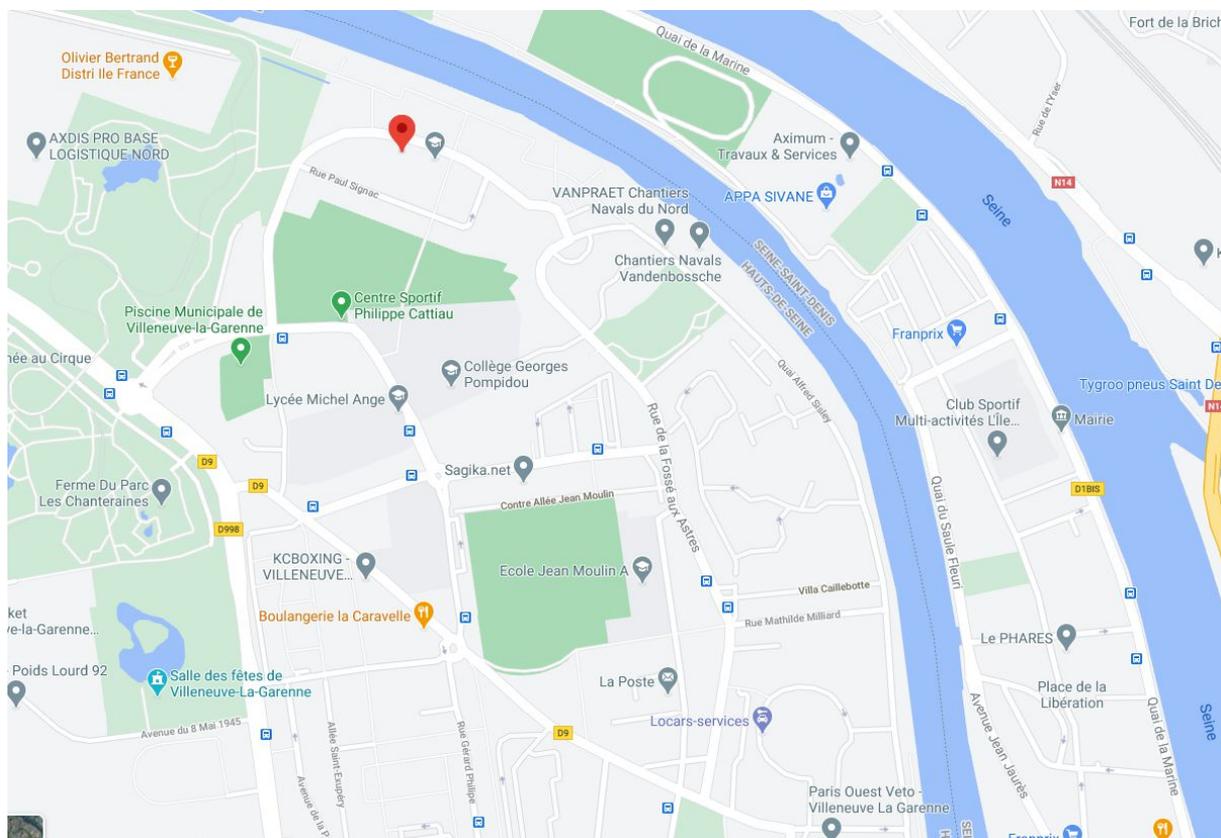
D – SYNDIC

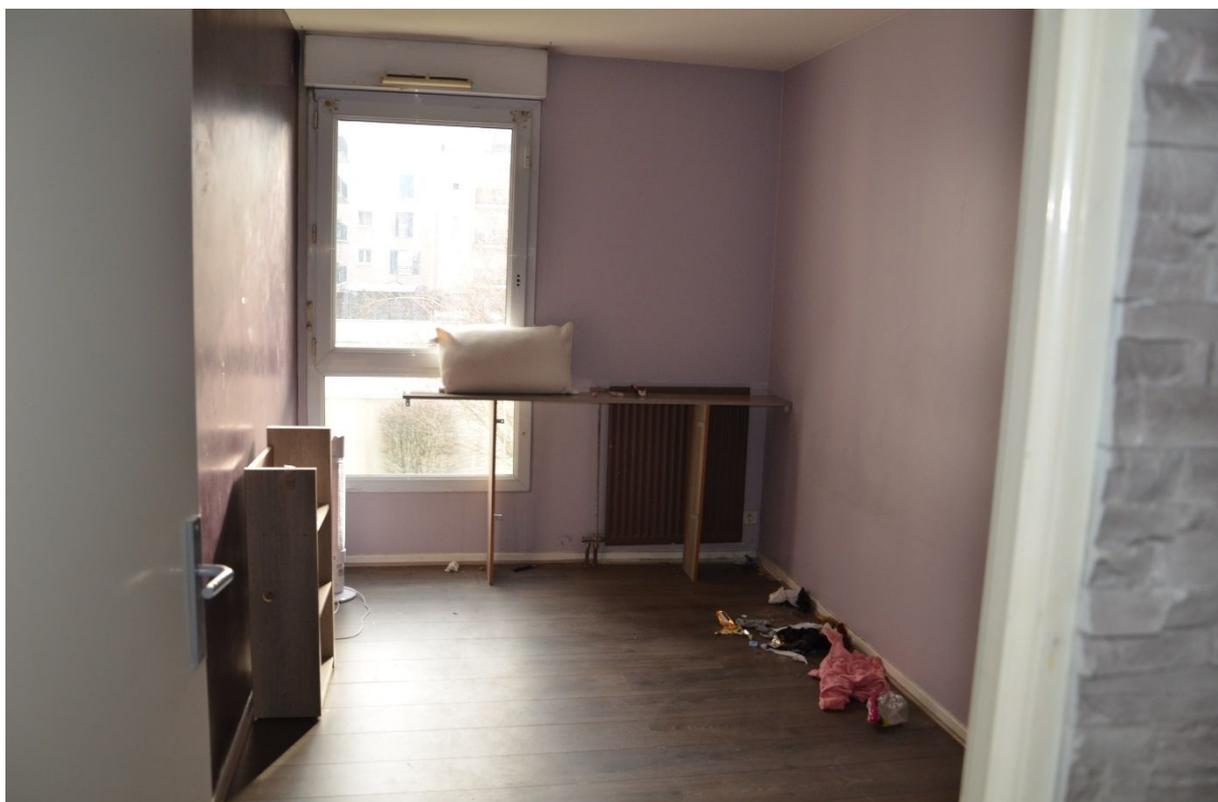
Il s'agit de ECOSYNDIC, 39, rue du Faubourg Poissonnière, 75009 PARIS.

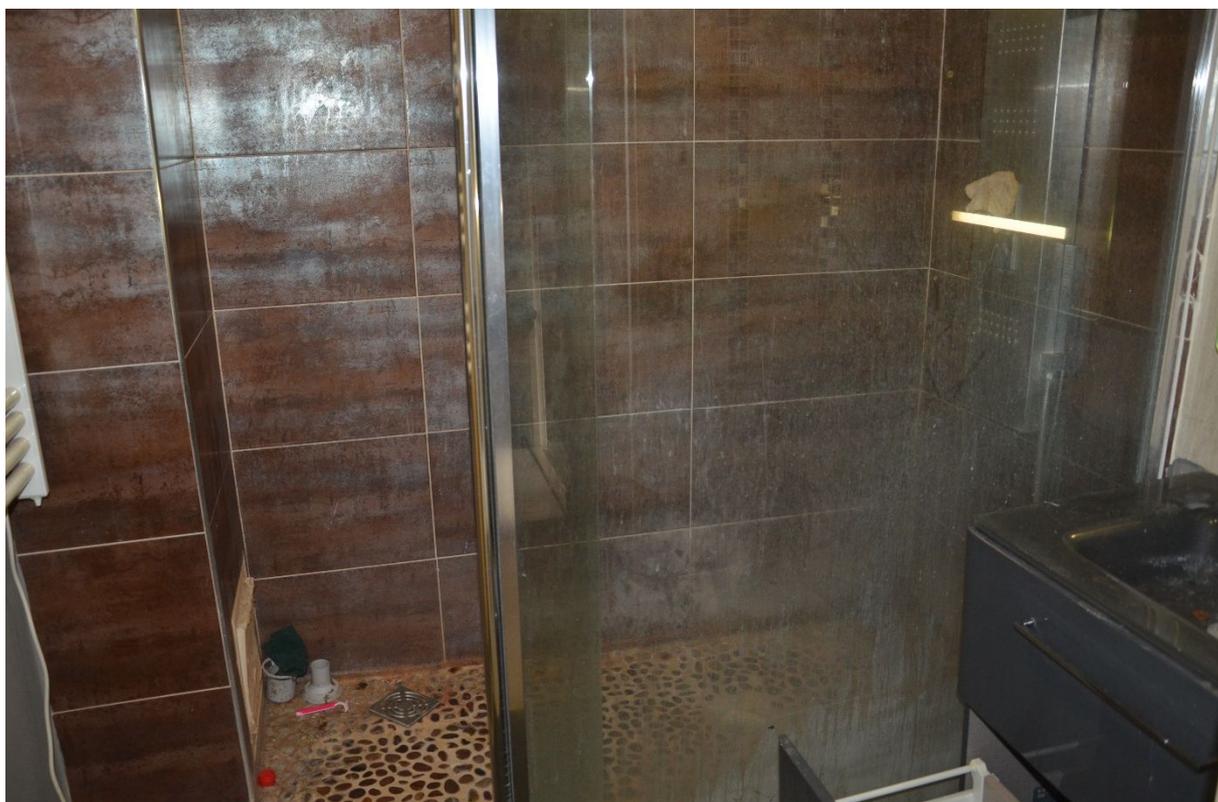
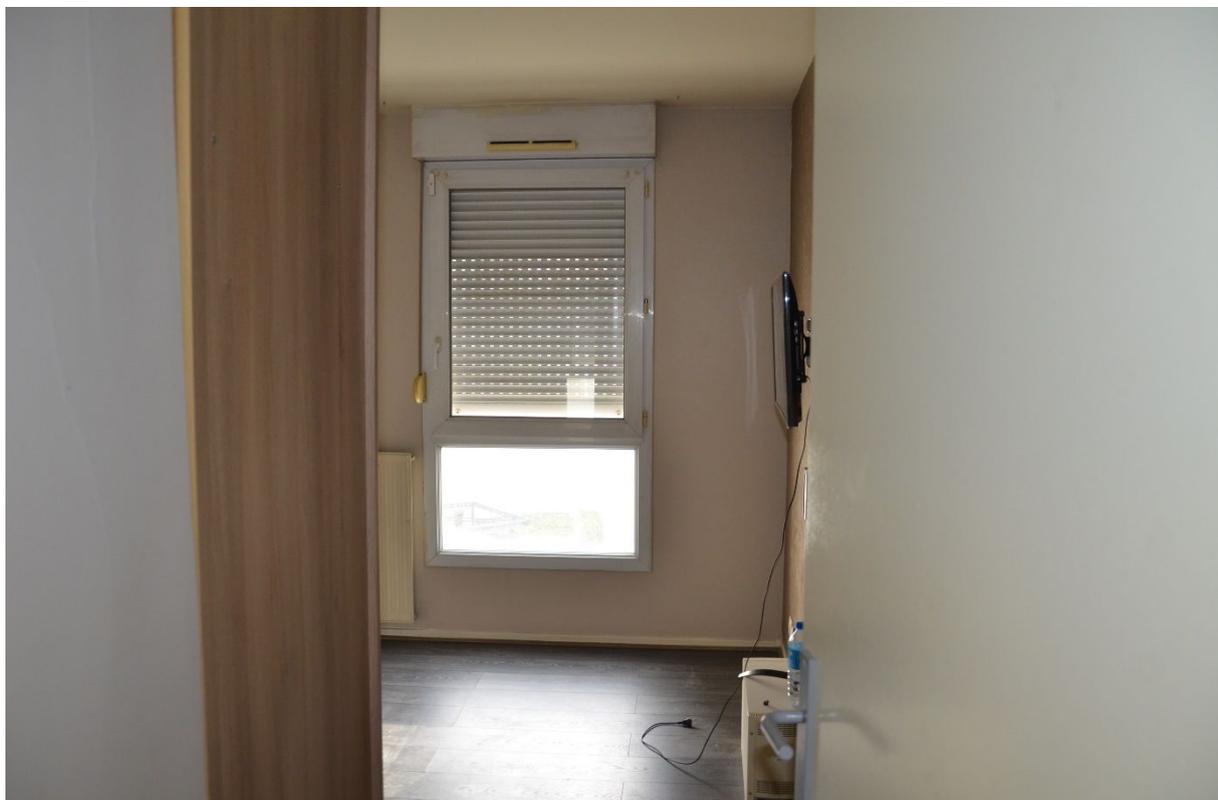
Téléphone : 01.56.33.12.80.

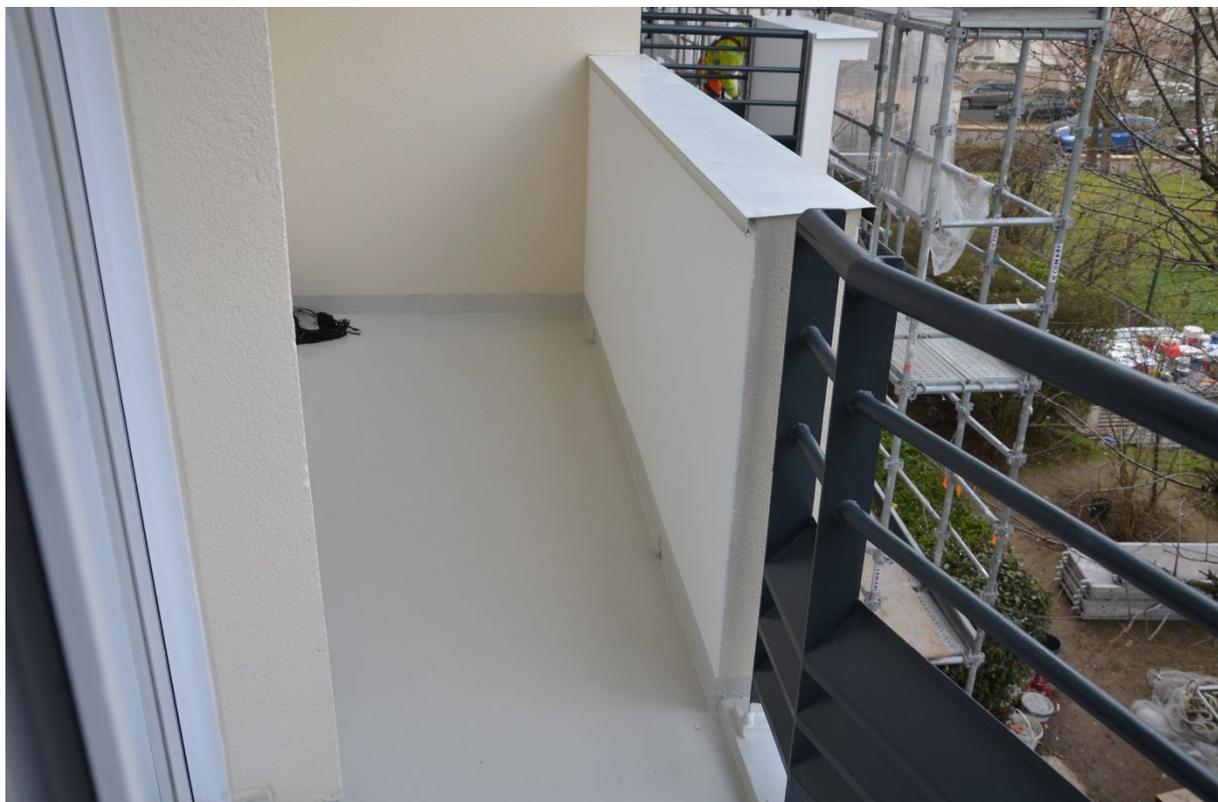
Je me suis retiré à 10 h 47.

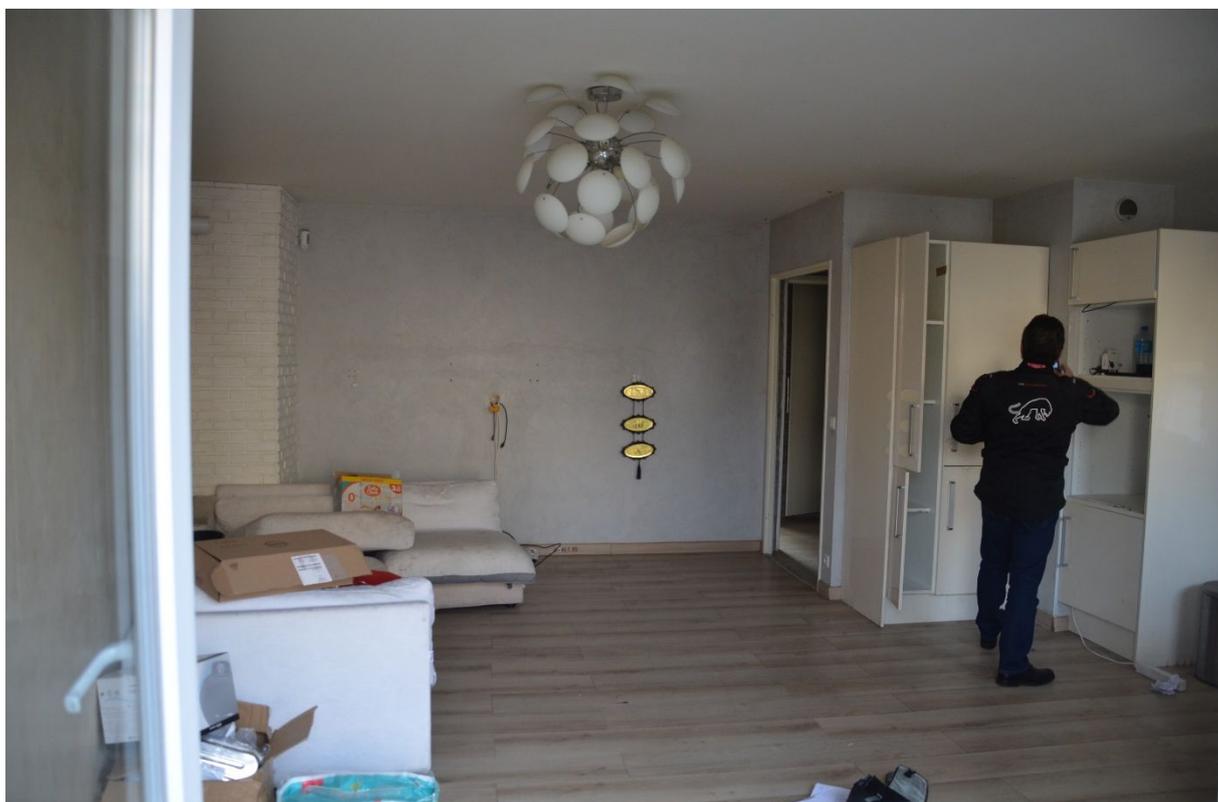
J'ai pris treize clichés photographiques.

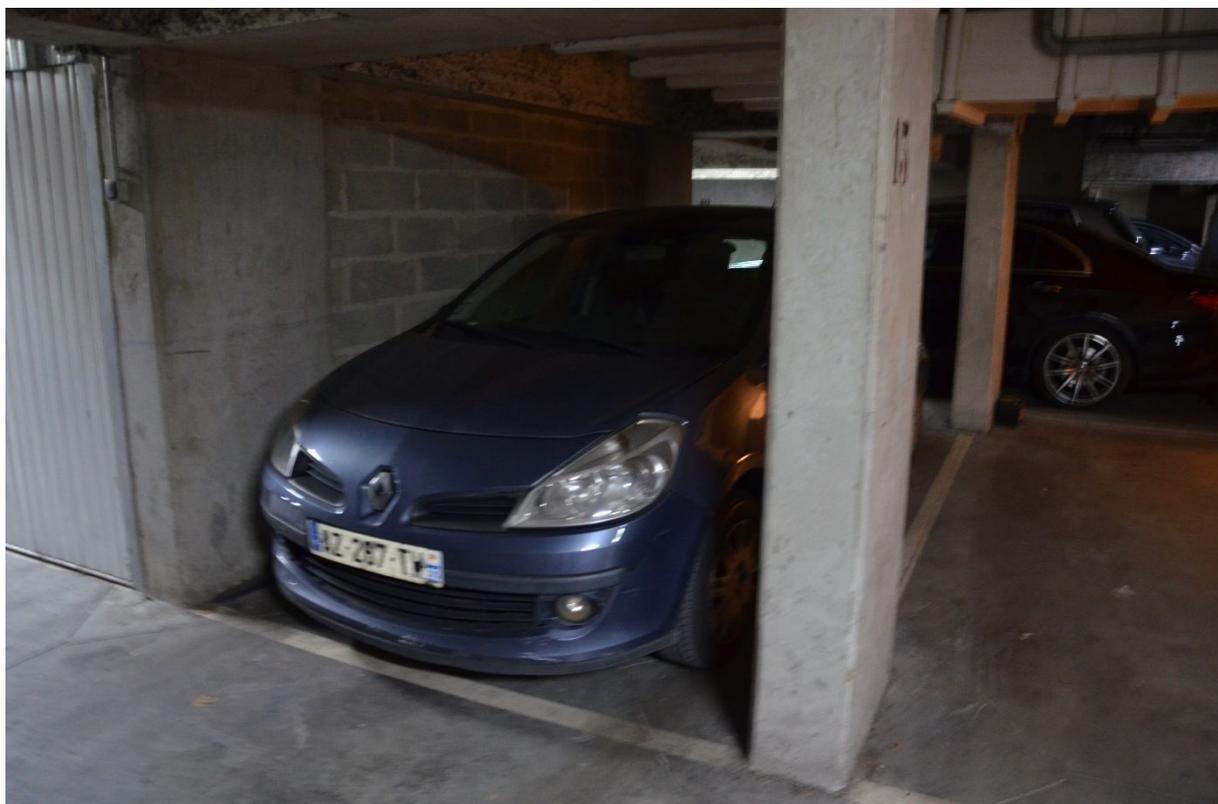














Telles sont nos constatations,

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

